



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION REUNION DU 09 MARS 2026

PAGE 1/1

CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (Article 35 des RG du District de Football de la Corrèze) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupe.

1/ PROPOSITION DE FICHE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT D'UN/E SECRETAIRE ADMINISTRATIF/VE ET COMPTABLE

Consultation des Membres Comité de Direction par voie électronique.

Suite à la réunion du Bureau du 05/03/2026, un vote électronique est mis place et transmis par courriel le 06/03/2026 à tous les membres du Comité de Direction pour un vote en date du 09/03/2026.

22 Votants

Mmes RIGAL TREMOUILLE Céline – ROULAUD Virginie – TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BONNET Jean-François – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FAURIE Didier – HADDOU Kader – LAFLAQUIERE Luc – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – MARET Cédric – PENEDO Mickaël – PICHON Nicolas – RANTIAN Jacky – SALANIE Jean-Michel – TREMOUILLE Serge.

- | | |
|---|-----------------|
| 1- POUR l'appel à candidature associé à la fiche de poste | 20 votes |
| 2- CONTRE l'appel à candidature associé à la fiche de poste | 0 vote |
| 3- NSP - Ne se prononce pas | 2 |

L'appel à candidature sera publié officiellement mardi 10 mars 2026.

La Secrétaire Générale
Adeline TRONCHE

Le Président
Jean-François BONNET